DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 02 FEVRIER 2006

Délibération
n° 2006.02.006

Bâtiments industriels 73 rue de L'Epineuil : travaux d'allotissement et de mise en sécurité - Lot n° 1 "Gros oeuvre démolitions" : avenant n° 1

LE DEUX FEVRIER DEUX MILLE SIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.
Date d'envoi de la convocation : **27 janvier 2006**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, , Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, , Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Jean-Michel LAMOUREUX, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER,

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, François ELIE à Gérard MARQUET, Martine FAURY à Annie FOUGERE, Patrick RIFFAUD à Jean-Yves DE PRAT.

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 FEVRIER 2006

DELIBERATION N° 2006.02.006

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TOURISME	Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

BATIMENTS INDUSTRIELS 73 RUE DE L'EPINEUIL : TRAVAUX D'ALLOTISSEMENT ET DE MISE EN SECURITE - LOT N° 1 "GROS OEUVRE DEMOLITIONS" : AVENANT N° 1

Par délibération n° 27 B du 07 juillet 2005, le bureau communautaire a approuvé le choix de la commission d'appel d'offres du 30 juin 2005 pour le marché après appel d'offres relatif aux travaux d'allotissement et de mise en sécurité des bâtiments industriels 73 rue de l'Epineuil à SAINT-YRIEIX – 6 lots.

Le lot n° 1 a été attribué à la société LEONARD BATIMENT, 60 rue du Capitaine Favre – BP 1145 – 16004 ANGOULEME Cedex, pour un montant de 9 203,60 € HT.

Considérant d'une part que suite à une demande d'EDF, il est nécessaire d'élever un mur derrière les comptages électriques, dans le local « Bons bleus » et pour le lot H « Transpalux »,

Considérant d'autre part qu'il est nécessaire de modifier l'accès d'un bureau,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 09 janvier 2006,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 17 janvier 2006,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 1 au lot n° 1 « gros œuvre, démolition » confié à la société LEONARD BATIMENT, 60 rue du Capitaine Favre – BP 1145 – 16004 ANGOULEME Cedex, pour les travaux d'allotissement et de mise en sécurité des bâtiments industriels 73 rue de l'Epineuil à SAINT-YRIEIX, ayant pour objet des travaux supplémentaires d'un montant total en plus-value de 1 203,01 € HT détaillé ci-après :

Elévation d'un mur derrière les comptages électriques dans le local « Bons bleus » :	324,00 € HT
Elévation d'un mur derrière les comptages électriques du lot H « transpalux » :	324,00 € HT
Percement d'une porte entre le bureau 1A et la circulation :	555,01 € HT
TOTAL en plus-value :	1 203,01 € HT

Le montant du marché passe de 9 203,60 € HT à 10 406,61 € HT, soit une augmentation de 13,07 %.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget annexe développement économique – article 2313.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **09 février 2006**	**Affiché le :** **10 février 2006**